



## **Un projet de ville résiliente, durable et sportive**

Dans ce contexte, la ville s'est engagée en juin 2023 dans l'élaboration d'un schéma directeur des mobilités actives, centré sur la pratique du vélo. Il s'agit d'aboutir à une programmation permettant d'organiser les principes d'aménagement et les continuités cyclables. L'objectif est de développer l'usage du vélo sur le territoire de Lourdes à horizon 2030, de manière phasée et priorisée.

Afin de proposer des aménagements les plus efficaces et pertinents possibles, la première étape est de réaliser un diagnostic des pratiques et des besoins pour le vélo dans la ville : habitudes, aménagements, sécurisation, pôles générateurs de déplacements, besoins des usagers, points noirs... autant de paramètres à prendre en compte pour déployer le vélo dans la ville.

Pour connaître les pratiques et recueillir les attentes des Lourdais en matière de déplacement à vélo, la municipalité lance une enquête en ligne. Jusqu'au 30 septembre, un questionnaire et une cartographie interactive les attendent ici : <https://enquete.plandemobilite.fr/index.php/552247?lang=fr>